

CONSEIL DE POLE

RELEVÉ DE DECISION

de la réunion du 06 septembre 2021

à 13h30

(Report de la réunion du 22 juillet 2021)

(Validé en CP du 12 octobre 2021)

Etaient présents :

Madame Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN (Collège B),
Madame Dominique AURELIA-TOTO (Collège B) – **visioconférence**
Madame Raïssa GABOURG (Collège Etudiant) - **visioconférence**
Monsieur Olivier PORTECOP (Collège BIATSS) - **visioconférence**
Monsieur Christophe GABUT (Personnalité extérieure) - **visioconférence**
Monsieur Emmanuel THOUARD (personnalité extérieure) - **visioconférence**

Etaient représenté (e)s :

Etaient absents excusé (e)s :

Madame Karine KIMBOO (Collège BIATSS)

Etaient absents non excusé (e)s :

Monsieur Raymond CESAIRE (Collège A),
Monsieur Georges VIRASSAMY (Collège A)
Monsieur Christophe ROOS (Collège A)
Monsieur Serge COLOT (Collège B)
Monsieur Ludovic ZACHARIE (Collège étudiant)
Monsieur Bernard HAYOT (Personnalité extérieure)
Monsieur Max MORINIERE (Personnalité extérieure)

Doyens et Directeurs de composantes présents ou représentés :

Monsieur Bertrand TROADEC (Directeur de l'INSPE) **visioconférence**
Madame Aurélie ROGER, (Doyenne de la FDE) **visioconférence**
Madame Juliette SMITH-RAVIN (Chargée de Mission Recherche et Valorisation Scientifique)
visioconférence

Ordre du jour

- 1- Examen des dossiers de demande de financement du Pôle Universitaire de Martinique**
- 2- Questions diverses**

Madame la Vice-Présidente démarre la réunion à 13h45 en souhaitant à l'ensemble des administrateurs et invités un bon début d'année universitaire dans les conditions contraintes connues. La rentrée a été faite la semaine dernière en distanciel pour les primo entrants des deux Pôles universitaires de Martinique et Guadeloupe. Elle espère que pour tous la santé est au rendez-vous et souhaite à chacun d'être résilient dans la situation dans laquelle on se trouve.

Les activités reprennent en tout distanciel. Le Conseil de Pôle de ce jour programmé initialement le 22 juillet 2021, a dû être annulé à la dernière minute car Madame la RAF du Pôle apprenait qu'elle était cas contact COVID et devait, de fait, regagner son domicile immédiatement.

Six administrateurs sont présents en visioconférence, dont un en présentiel. Pas d'obligation de quorum pour ce conseil qui a été reporté.

Un seul point est inscrit à l'ordre du jour, il s'agit des dossiers de demandes de financement 2021 à la Collectivité Territoriale de Martinique.

Pas de questions diverses.

1- Examen des dossiers de demande de financement du Pôle Universitaire de Martinique

Madame la RAF explique dans un premier temps l'organisation prévue pour l'examen des dossiers.

Une trentaine de dossiers sont à étudier. Examinés dans un premier temps par diverses commissions (CFVU, Commission Recherche, Commission Fonctionnement et Infrastructures) certains questionnements se posent, notamment pour les demandes de subventions présentant des montants importants. Des porteurs de projet ont été donc conviés afin de donner davantage d'informations sur leurs projets et permettre aux administrateurs de prendre leur décision en toute connaissance de cause.

Six des porteurs de projet sollicités sont présents :

- Monsieur STEFFANI pour l'ICEFI,
- Madame AURELIA-TOTO pour le BRI,
- Monsieur TROADEC pour l'INSPE,
- Madame ROGER pour la FDE,
- Mesdames BARRET et THEAS pour le SCD.

Le porteur de projets « PINS 972 » et « Projet ATTRACTIVITE » de la composante UFR STE est absent.

Madame la Vice-Présidente précise qu'il y a trois porteurs de projet qui sont administrateurs ou invités du conseil de pôle, qui resteront pour la suite des débats.

La parole est donnée en premier lieu aux porteurs de projet qui ne sont ni administrateurs, ni invités.

Madame la Vice-Présidente propose ensuite de reprendre la présentation des projets en suivant l'ordre des tableaux transmis.

La parole est donnée à Madame la RAF du PUM pour la présentation :

Des projets de la Commission Recherche,

Des projets de la Commission Infrastructure et Fonctionnement,

Et des dossiers de la CFVU.

Départ de Madame Raïssa GABOURG à 16h35, procuration est donnée à Monsieur Olivier PORTECOP.

L'ensemble des demandes recensées par la Cellule d'Appui aux Projets (CAP) du PUM s'élève à 2 800 000€ alors que l'enveloppe globale programmée par la CTM est de 807 230,00€ : 530 000 € en fonctionnement (Crédit 10 et Crédit 30) et 250 000 € en investissement (Crédit 20).

Il importe d'arbitrer pour transmettre à la CTM une demande de subvention en conformité avec le montant de l'enveloppe attribuée afin d'éviter de ralentir le processus d'attribution, eu égard à la période tardive de la demande pour cette année 2021.

Après échanges et discussions, la concertation et les arbitrages réalisés permettent un accord sur les projets retenus, dont le montant global ainsi que la ventilation fonctionnement/investissement sont conformes à l'enveloppe financière programmée par la CTM au titre de l'année 2021.

Les administrateurs ont noté la qualité des projets et demandé que plusieurs de ceux non retenus au titre de la demande de subvention 2021, soient repris dans le cadre de la prochaine demande de subvention au titre de l'année 2022.

Chaque porteur de projets sera avisé individuellement de la décision du Conseil de Pôle concernant son dossier.

Madame la Vice-Présidente soumet à l'approbation des administrateurs présents et représentés les 17 projets et le montant (807 230,00€ dont 552 230 € en crédits de fonctionnement et 255 000€ en crédits d'investissement) de la subvention CTM au titre de l'année 2021.

Sans réponse de Monsieur GABUT, Administrateur en visioconférence, le nombre de votants passe à 5 au lieu de 6

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	6
Nombre de voix POUR	5
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 18 heures 45 minutes.

Fait à Schœlcher, le 06 septembre 2021

La Vice-Présidente du Pôle Martinique



Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN



